



**Avertissement agricole : Noctuelles defoliatrices sur cultures maraîchères  
25/10/2018**

**A l'attention des animateurs des radios locales pour diffusion :**

Un bulletin d'avertissement agricole a été émis par l'Institut National de la Protection des Végétaux le 25/10/2018, signalant le réseau de surveillance de l'INPV a constaté plusieurs attaques de chenilles de noctuelles sur feuilles de cultures maraîchères notamment : choux, artichaut, poivron, et particulièrement la pomme de terre relevant des wilayas de Chelf et Ain Defla.

Ces chenilles peuvent provoquer des préjudices considérables en s'alimentant du feuillage des différentes cultures mises en place.

A cet effet, nous recommandons à l'ensemble des agriculteurs ayant observé les premières chenilles de ce ravageur de procéder à un traitement insecticide approprié et homologué à cet usage afin de juguler le niveau de population de ces insectes nuisibles.

**Pour plus d'information sur les fongicides à appliquer et stratégie d'intervention, veuillez prendre contact avec la station régionale la plus proche.**